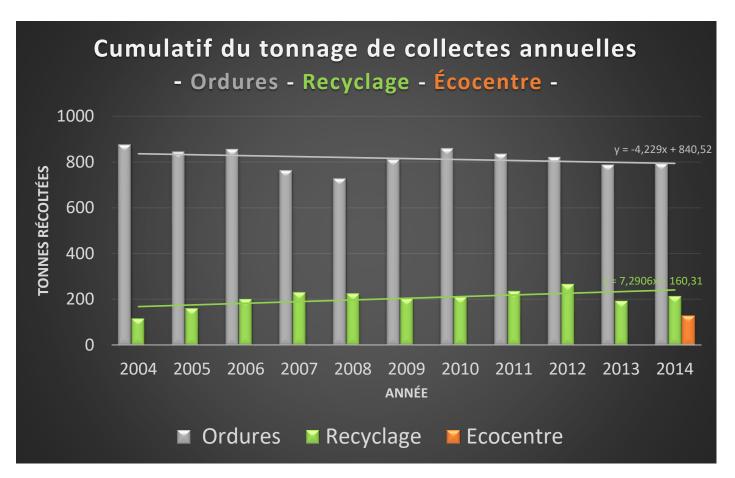
Bilan des matières résiduelles pour la municipalité de Saint-Marcsur-Richelieu pour 2014



Résidus ultimes

Une comptabilisation des données des récoltes annuelles nous montre bien que le tonnage est relativement stable depuis le début 2000: il n'y a pas de réduction substantielle de la production d'ordures ménagères. En 10 ans de relevé de tonnage, le tonnage en 2004 récupéré annuellement pour Saint-Marc-sur-Richelieu était de 874.4 tonne métrique alors qu'en 2014 il est de 792,3 tonne métrique, ce qui représente une **réduction de 9.4%**. Il ne s'agit cependant pas d'une diminution stable et constante, il y a beaucoup de fluctuation dans cet intervalle de temps.

Recyclage

Pour ce qui est des matières recyclables récupérées lors de collectes sélectives, en 10 ans de relevé de tonnage, la quantité récupérée annuellement en 2004 pour Saint-Marc-sur-Richelieu était de 115.8 tonne métrique alors qu'en 2014 il est de 212.6 tonne métrique, ce qui représente

une excellente **hausse de 83.6%!** Félicitation aux Saint-Marcois et Sainte-Marcoises pour leurs efforts considérables!

Ainsi, une diminution de 82.1 tonne d'ordures a été substitué par une augmentation de 96,8 tonne de recyclage. C'est une très bonne nouvelle!

Écocentre

Depuis juin 2014, les citoyens et citoyennes de Saint-Marc-sur-Richelieu ont accès à l'écocentre de Marguerite d'Youville pour leurs résidus domestiques dangeureux (RDD), matériel informatique et électronique désuets, pneus, etc. En six mois seulement, à eux seuls, les apports faits par la municipalité auraient contribué à 2.2% des l'apports de matérieux à l'écocentre, ce qui représente 127,6 tonne de matière récupérée. Il faut continuer sur cette bonne lancée!

Bilan

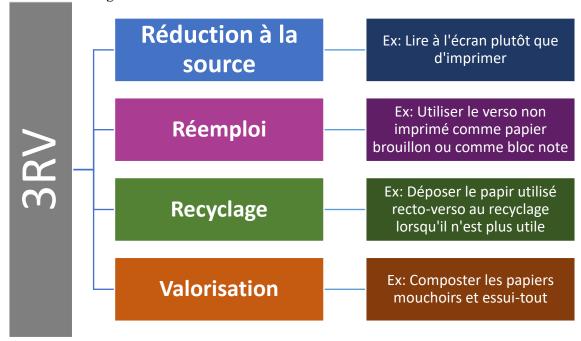
Le bilan de récupération et réutilisation de la municipalité s'améliore, mais il ne faut pas s'asseoir sur nos lauriers! Il reste des effort collectifs substanciels à accomplir afin d'améliorer l'efficacité du recyclage et de la réutilisation à Saint-Marc. En effet, le taux de récupération par habitant est mieux que celui de l'an passé, mais celui-ci ne classe Saint-Marc qu'en 8° position sur les 11 municipalités de la Vallée du Richelieu en terme du meilleur taux de récupération. Les citoyens de Saint-Marc sont capables de faire mieux! Il faut collectivement viser une réduction des résidus ultimes et une réduction de l'enfouissement pour parvenir à obtenir plus de redevances gouvernementales pour la municipalité (celles-ci sont basées sur la performance), mais aussi diminuer notre empreinte écologique!

Recycler, c'est essentiellement faire le tri des matières pour éviter leur enfouissement. N'hésitez pas à consulter le site internet www.recreer.ca si vous avez des questionnements sur les matières à recycler. En ce qui concerne le bac de récupération, un Québécois sur deux ne dispose pas correctement des matières recyclables au moment de remplir le bac de recyclage.

Voici les 5 règles d'or de la récupération:

- 1. Rincez les contenants avant de les placer dans le bac de récupération
- 2. Récupérez les sacs et les pellicules souples de plastique.
- 3. Évitez de mettre dans le bac de récupération les papiers et les cartons très souillés.
- 4. Séparez les divers emballages d'un même produit.
- 5. Retirez les circulaires des sacs en plastique avant de les placer dans le bac de récupération.

N'oubliez pas les **3RV** qui constituent le premier Principe de la politique québecoise de gestion des matières résiduelles. Il s'agit de la hiérarchie des actions à privilégier pour une saine et efficace gestion des matières résiduelles.



De plus, des gestes de **consommation responsable** sont à privilégier tels que:

- 1. Pensez à apporter des sacs réutilisables lorsque vous faites vos emplettes et évitez d'en acheter de nouveaux inutilement.
- 2. Privilégiez l'achat de produits de grand format plutôt que des petits contenants individuels, tout en évitant le gaspillage.
- 3. Achetez un produit sans emballage superflu.
- 4. Privilégiez l'achat de produits ou d'emballages faits à partir de matières recyclées.
- Optez pour des produits dont l'emballage peut être facilement réemployé pour d'autres usages.
- 6. Réduisez à la source vos matières résiduelles.
- 7. Faites des lunchs zéro déchets qui privilégient les emballages réutilisables.

Continuons ce bel effort collectif pour notre planète!